

MONTARNAUD

Magazine d'information de la ville de Montarnaud

Trimestriel N°13 - Janvier, février, mars 2025

MAG'



Ville de
Montarnaud

TRAÇONS

L'AVENIR

2025

SOMMAIRE

3 Edito

4 Dans l'actu

Restauration scolaire

CDG 34

Permis de construire

Eau potable

6 Zoom sur

Ordures ménagères

8 En Chantier

Travaux

10 Cadre de vie

Réunions de quartier

Faites le mur

Rénovissime

Trottinette

12 Jeunesse

CMJ

Parentalité

14 Portraits

Vincent Benchetrit

Nicolas Caudullo

Chloè Crès Clément

16 Vie associative

Mini pouces

Harmonie danse

Taiji

Muay thai

Espoir pour un enfant

18 Solidarité

Octobre rose

Movember

Bourse aux jouets

19 Culture

Bilan

Gratuité des bibliothèques

Théâtre

22 Parole à

23 Retour en images

24 Agenda



N°13

Magazine Trimestriel de la ville de Montarnaud

Directeur de la publication : Jean-Pierre Pugens

Responsable de la publication : Laurence Durand

Crédits photos : Ville de Montarnaud - AdobeStock 926175981

Conception et réalisation : Imprimerie BSF

Imprimé à 2100 exemplaires sur papier certifié PEFC

Retrouvez toutes
les informations
de votre commune
sur nos réseaux sociaux :



www.facebook.com/MairiedeMontarnaud/



<https://instagram.com/villemontarnaud>



ÉDITO

Bonjour,

L'année qui s'achève a été riche en bouleversements politiques et financiers, et les conséquences vont s'en faire ressentir sur les communes, dont Montarnaud.

Le budget de 2025 associera la rigueur, la sincérité mais aussi la continuité des actions entreprises avec certainement des décalages temporels.

Je tenais aussi à vous faire part d'un « haut -le -cœur » : la campagne pour les municipales de 2026 semble bel et bien lancée.

A la lecture de leur tribune dans le présent Mag, vous constaterez comment l'opposition s'empare d'une erreur de convocation de l'administration (qui s'en est excusée publiquement) pour en faire une affaire politique de premier plan et tenter de fracturer la cohésion de la majorité municipale.

Est-ce bien l'endroit ?

Le Mag, financé avec de l'argent public, doit rester un journal d'informations, traitant des réalisations et de la vie municipale et non devenir un objet de campagne électorale. L'opposition peut bien évidemment contester les décisions prises à la majorité et avoir d'autres projets que ceux pour lesquels nous avons été élus et que nous mettons en place.

Mais donner des leçons quand eux-mêmes pratiquent la politique de « la chaise vide » tant au conseil municipal qu'au conseil communautaire, n'est pas très respectueux pour les électeurs qui ont voté pour eux. Aussi gardons-nous de toute amertume et poursuivons notre chemin.

Il y a des choses plus importantes dont la joie partagée de se retrouver pour les fêtes de fin d'année.

C'est donc avec plaisir, que je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes et vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 11 janvier 2025 à 11h30 à la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié à l'occasion des vœux de la Municipalité.

A très bientôt
Bien à vous.

Jean-Pierre PUGENS

ACTU

RESTAURATION SCOLAIRE

Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2025

La société ELIOR, titulaire du marché de restauration collective municipale, a transmis à la commune la nouvelle grille tarifaire issue de l'indexation du contrat au 1^{er} septembre 2024.

Compte tenu de l'application des indices du secteur d'activité concerné, le prix d'achat de repas augmente de **3,644 %**.

Au vu de la consommation de repas depuis les 12 derniers mois, cette mesure représente un surcoût de **7 386,63€ TTC** pour la Municipalité.

Dans l'idée de maintenir la forte implication de la commune en faveur du service de restauration, il est envisagé de ne répercuter cette augmentation tarifaire qu'à hauteur du tiers du surcoût sur les usagers en limitant cet impact à **1%** du prix de vente des repas.



Le prix des repas aux usagers sera donc augmenté de 1%, selon la grille tarifaire qui suit et ce, à compter du 1^{er} janvier 2025.

Quotient Familial	PRIX 2024	PRIX 2025 (+1%)
QF < 600€	3,00 €	3,03 €
QF 601-1 000€	3,50 €	3,53 €
QF 1 000- 1 400€	3,70 €	3,74 €
QF > 1 401	4,00 €	4,04 €
Repas ALSH	3,90 €	3,94 €



CATASTROPHE NATURELLE

Démarche

De nouveaux administrés nous ont signalé des dommages sur leur habitation en raison des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols. Les assureurs ne couvrent ces dommages qu'à condition que la commune ait obtenu une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès des services de l'État.

Pour ce qui concerne les mouvements de retrait/gonflement des argiles, l'instruction d'une telle demande est très longue et se clôt par la publication d'un arrêté interministériel dans le Journal Officiel.

Deux critères cumulatifs sont pris en considération : un critère géologique et un critère météorologique.

Pour rappel, la commune de Montarnaud a demandé à deux reprises la reconnaissance de catastrophe naturelle.

Si à chaque fois le critère géologique est rempli, c'est le critère météorologique qui a fait défaut au motif que la sécheresse constatée n'avait pas un caractère « anormal ». Pour examiner la matérialité de ce critère, les services de l'État se basent sur un carroyage du territoire établi par la station météorologique de Fréjorgues, ce qui peut conduire à des situations difficilement entendables : lors de la dernière demande, la commune de Grabels a obtenu la reconnaissance de catastrophe naturelle et pas celle de MONTARNAUD alors qu'elles ne sont distantes que de quelques kilomètres...

Nous avons engagé un recours gracieux auprès de l'État qui a maintenu sa décision de rejet. Nous souhaitons déposer une nouvelle demande de reconnaissance de catastrophe naturelle en janvier 2025 portant sur dommages survenus durant l'année 2024.

Afin d'étayer notre dossier, il serait opportun que les propriétaires concernés par les dommages se manifestent en mairie avant le 15 janvier 2025, par courrier ou mail (secretariatgeneral@montarnaud.fr) avec photos des désordres constatés.



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



PERMIS DE CONSTRUIRE EAU POTABLE

Eau

Malgré l'abondance de la pluie sur le mois d'octobre, le niveau des nappes phréatiques reste préoccupant.

La sous-préfecture et l'agence nationale de la santé nous demandent de soutenir nos efforts et de maintenir de façon raisonnable notre consommation d'eau.

Quoiqu'il en soit nous sommes destinés à vivre avec cette épée de Damoclès au-dessus de nos têtes.

Une réunion s'est tenue en sous-préfecture le 1^{er} octobre 2024 concernant l'UDI du Suquet (Unité de distribution d'eau potable pour les communes de Saint-Paul-et-Valmalle, Argelliers et Montarnaud, côté CCVH et sept autres communes, côté du Pic-Saint-loup.

A ce jour, il est constaté que la CCVH et les communes de Montarnaud, Saint-Paul-et-Valmalle, Argelliers, respectent scrupuleusement le moratoire imposé par la préfecture.

Le forage du Redonnel situé sur la communauté de communes du Grand Pic Saint Loup devrait être opérationnel au 1^{er} janvier 2027.

C'est à cette date que nous pourrions envisager la fin du moratoire sur les permis de construire.

Nous vous informerons au fur et à mesure de l'avancement de la démarche.

Évolutions d'organisation en 2025

Dès janvier 2025, la gestion de l'eau potable des communes d'Argelliers, de Montarnaud et de Saint-Paul-et-Valmalle, assurée jusqu'à présent par la SAUR, sera gérée par la régie du service des eaux de la CCVH.

Quand la Communauté de communes Vallée de l'Hérault (CCVH) a récupéré en 2018 la compétence eau potable, transférée par les communes, l'organisation de la distribution de l'eau potable sur la commune de Montarnaud faisait l'objet d'une gestion déléguée à la SAUR (Société d'aménagement urbain et rural). Or, cette délégation arrive à son terme fin 2024.

Un nouveau mode de gestion plus simple

A compter du 1^{er} janvier 2025, le service des eaux de la CCVH reprendra ainsi en régie l'exercice des compétences « Eau potable » pour la commune, (pour laquelle elle gère déjà la collecte et le traitement des eaux usées).

Rassurez-vous, ce changement de mode de gestion sera simple. Le service des eaux de la vallée de l'Hérault s'est en effet organisé pour vous faciliter les quelques démarches nécessaires (dématérialisation des factures, prélèvement, mensualisation...).

Vous serez informés par courrier de la procédure à suivre, dans les prochains jours.

Avec la reprise de cette compétence en interne, le service des eaux harmonise son fonctionnement. Plus simple et plus efficace, celui-ci vous permettra d'avoir un interlocuteur unique à la fois pour les questions d'eau potable mais aussi d'assainissement.

Accueil du public :

Chemin de l'Ecosite – 34150 Gignac
Du lundi au vendredi de 8h à 13h.

Un seul numéro pour toutes vos démarches :

04 67 57 36 26

Accueil téléphonique du service : Du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Pour toutes urgences 24h/24 et 7j/7 :

04 67 57 36 26

Plus d'informations : <https://bit.ly/4haoZMP>

Service des Eaux : <https://servicedeseaux.cc-vallee-herault.fr>



ZOOM SUR...

ORDURES MÉNAGÈRES

Réorganisation

Un petit rappel concernant le fonctionnement, mais aussi les intervenants, de la collecte et de l'enfouissement des ordures ménagères actuellement.

Deux intervenants : la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault (CCVH) et le Syndicat Centre Hérault (SCH).

La CCVH assure :

- La collecte des containers individuels.
- L'encaissement de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères).
- La fourniture des bacs de collecte.

Le SCH assure :

- Le ramassage et la fourniture des colonnes de tri situées sur la commune.
- La gestion des déchetteries.
- Le tri et le traitement de certains déchets (recyclage).
- L'emport et la dépose des produits ultimes à la décharge située à Soumont.

La CCVH est compétente sur 28 communes dont Montarnaud et le SCH est compétent sur 3 communautés de communes : la communauté de communes de la Vallée de l'Hérault, la communauté de communes du Clermontois (CCC) et la communauté de communes du Lodévois Larzac (CCLL) soit 77 communes.

Le SCH (Centre de récupération des déchets) est situé à Aspiran (tri et fabrique du compost). Les produits ultimes sont ensevelis dans le centre de Soumont.

La problématique

Dans les conditions observées à ce jour, le centre d'enfouissement du SCH, situé à Soumont, atteindra les limites de ses capacités de stockage aux alentours de 2030/2031. Afin de repousser la date de sa fermeture, il est impératif de limiter les quantités de déchets ultimes à y enfouir. Car à cette échéance, il sera nécessaire soit de trouver un nouveau lieu soit d'appliquer un nouveau mode de traitement qui imposera une augmentation du coût de la participation du citoyen. Il est plus que jamais nécessaire d'améliorer le tri, et sa qualité. Soyons respectueux et civiques.

Les actions envisagées à ce jour

La CCVH souhaite réduire les coûts par une diminution de ses dépenses et notamment celles liées à la simple collecte.

Seuls les camions de 19 tonnes assureront la collecte, nous verrons donc la disparition des petits véhicules pour les rues étroites. De nombreuses zones ne seront plus accessibles.

Voici ce qui sera proposé pour 2026 à Montarnaud :

➤ Dans les écarts et dans les petites rues du centre-ville (vieux village) la suppression des containers et la mise en place de colonnes d'apport volontaire qui concerneront les ordures ménagères résiduelles, les emballages ménagers récupérables, les déchets de cuisine et le verre. Les services de la CCVH, du CSH et de la mairie étudient la localisation de ces colonnes de tri.

Celle-ci vous sera communiquée ultérieurement.

➤ Dans les zones pavillonnaires denses (lotissements, ZAC, habitations) à proximité de routes accessibles au camion de collecte, il sera fourni par habitation :

- 1 bac pour ordures ménagères résiduelles (bac gris).
- 1 bac pour les emballages ménagers récupérables (bac jaune).
- 1 bac pour les déchets de cuisine (bac vert).

Seule sera conservée, à son emplacement actuel, la colonne de récupération du verre. Les tournées de ramassage seront réduites à une fois tous les 15 jours, sauf pour les bacs de déchets de cuisine.

Cette configuration doit être affinée et des réunions ou rencontres seront organisées en 2025 pour préparer la mise en œuvre de 2026.



Pourquoi envisager ces changements ?

Pour un bénéfice environnemental et des enjeux économiques.

1 Réduire l'impact environnemental

- ➔ Baisser les quantités de tonnage enfouis.
- ➔ Améliorer la prévention au sein du territoire.
- ➔ Augmenter les taux de valorisation.
- ➔ Optimiser le service de gestion des déchets.
- ➔ Limiter l'épuisement des ressources (recyclage).

2 Respect de la réglementation

- ➔ Valorisation de la matière (-65% des déchets produits).
- ➔ Réduire de 50% les déchets non dangereux (DND) dès 2025.
- ➔ Réduire de 15% les déchets ménagers assimilés (DMA) entre 2025 et 2030.
- ➔ Ne stocker que 10% maximum des déchets ménagers assimilés (DMA) en 2035.
- ➔ Éliminer définitivement les plastiques à usage unique (PUU) en 2040.

3 Améliorer le service rendu à l'utilisateur.

- ➔ Supprimer des collectes dangereuses.
- ➔ Restaurer la propreté au sein des cœur de villes.
- ➔ Permettre un accès régulier à des points de collecte.

4 Maîtriser la hausse des coûts

- ➔ Limiter l'augmentation des coûts de traitement.
- ➔ Anticiper la fin de vie de la décharge de Soumont et sa baisse progressive de capacité d'enfouissement.
- ➔ Réduire la hausse des coûts de gestion du service sur les prochaines années.



Un objectif : atteindre 120 kgs par an et habitant d'ordures ménagères résiduelles produits sur le territoire de la CCVH.

L'étude du scénario de la tarification incitative qui pourrait remplacer la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères (TEOM). Cette dernière est calculée sur la base de la valeur locative de la maison (surface) sans tenir compte du nombre de personnes qui habitent le lieu.

TEOM = valeur locative x un pourcentage

Tarifcation incitative = 1 part fixe + 1 part variable.

Deux possibilités vont s'offrir au choix des 28 communes composant la CCVH :

- ➔ Soit la TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative).
- ➔ Soit la REOMI (Redevance d'Ordures Ménagères Incitative).

1 TEOMI

Part fixe : % de la valeur locative.

Part variable : nombre de dépôt ou de levée de containers avec un éventuel forfait.

- ➔ Elle sera payée par le propriétaire et réaffectée au locataire au titre des charges.
- ➔ Elle exonère les administrations et les usines.
- ➔ Elle est encaissée par le trésor public (État) avec des frais de gestion.

2 REOMI

Part fixe : abonnement forfaitaire fixé par la CCVH.

Part variable : nombre de dépôt ou de levée de containers .

- ➔ Elle sera payée directement par l'utilisateur (propriétaire ou locataire).
- ➔ Elle est exonérée pour ceux qui n'utilisent pas la collecte.
- ➔ Elle est encaissée par la CCVH.
- ➔ Elle est payée par tous les usagers (y compris les administrations).

Les études actuellement se poursuivent au sein de la CCVH avec une orientation vers la REOMI qui prend en compte le nombre d'usagers et non la surface de l'habitation.

Nous vous informerons au fur et à mesure des décisions qui seront prises sur le choix TEOMI ou REOMI.

La planification est la suivante :

- ➔ Déploiement du service de collecte : 2024/2026.
- ➔ Mesure des levées ou dépôts : 2027/2028.
- ➔ Si TEOMI choisie : mise en place en 2029.
- ➔ Si REOMI choisie : mise en place en 2028.

MÉMO TRI

TRIONS ENCORE PLUS
Maintenant et pour de bon !

- ✓ DÉCHETS ALIMENTAIRES
100% COMPOSTÉS
En vrac dans le composteur
Pas dans un sac en plastique !
Dans un sac OK Compost, un sac kraft ou du papier journal
- ✓ TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS
PLASTIQUE
CARTON
MÉTAL (MÊME PETIT)
PAPIER
SE TRIENT À 100%
En vrac, vidés et non emballés
- ✓ ORDURES MÉNAGÈRES
100% ENFOUIES
Dans sac fermé 50 litres max.
- ✓ EMBALLAGES EN VERRE
100% RECYCLABLES
- ✓ TEXTILES, LINGE ET CHAUSSURES
100% RECYCLABLES
DÉCHÈTERIE, RESSOURCERIE OU DON
- ✓ DÉCHETS OCCASIONNELS
100% RÉEMPLOYÉS, RECYCLÉS OU VALORISÉS
DÉCHÈTERIE, RESSOURCERIE OU DON

VOS CONTACTS

Demandes de bacs et collecte

Communauté de communes du Clermontois
04 67 96 16 27 / cc-clermontois.fr

Communauté de communes Lodevois et Larzac
04 67 88 90 90 / lodevoislarzac.fr

Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault
04 67 57 65 63 / cc-vallee-herault.fr

Collecte des colonnes, tri et conseils pour réduire vos déchets

Syndicat Centre Hérault
04 67 88 18 46
syndicat-centre-herault.org
f in

ADENE, CITEO, ecomaten, Re_fashion, EcoLogic, batribox, ECO LOGIC, CITEO, Lodevois et Larzac, Syndicat Centre Hérault, Syndicat Centre Hérault

EN CHANTIER...

TRAVAUX

ENTRÉE DE VILLE



Les travaux ont démarré le lundi 18 novembre et devraient durer jusqu'au début du mois d'avril.

Pour des raisons de sécurité et de technique de réalisation, il a été décidé de réaliser ces travaux en partie en route barrée. Durant cette première phase prévue pendant 2 mois et demi (soit jusqu'au début du mois de février, sous réserve d'aléas), une déviation est mise en place pour permettre notamment aux riverains d'entrer et sortir de la commune pour rejoindre le centre-ville ou l'A750. Il est vivement recommandé aux automobilistes se rendant à Montpellier de passer par Bel-Air durant les travaux, afin de ne pas surcharger les déviations.

Dans un souci de sécurisation des avenues Nelson Mandela et Olympe de Gougès qui vont devoir subir temporairement une hausse de trafic, des chicanes ont été posées afin de ralentir la vitesse. La police municipale et la gendarmerie assurent une présence renforcée sur ces axes pendant les travaux. Pour rappel, l'ensemble des rues du village sont limitées à 30 km/h.

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS ÉCOLE MATERNELLE



Ont été réalisés les plantations et le traitement paysager, inscrits dans le cadre du marché public de l'extension. En complément, la municipalité a procédé à la pose d'un drain enterré dans la pinède afin d'éviter l'accumulation et la stagnation de l'eau de pluie au cœur de cette dernière.

PLAINE DES SPORTS



Les travaux sont terminés. Cet espace se veut intergénérationnel avec l'installation de jeux pour enfants, et d'une aire de street workout pour les jeunes et les sportifs. Le tout est agrémenté d'un aménagement paysager (plantations d'arbres et d'arbustes) et de mobilier urbain (bancs, grande table, poubelles, fontaine).

Pour compléter ces installations, il est prévu de mettre en place un nouveau city stade dans l'emprise du skate-park actuel, afin de permettre aux enfants et ados de jouer au football sur un terrain adapté et de libérer les terrains de basket réalisés contre le collège.

Ces travaux doivent démarrer début janvier 2025 pour une livraison prévue fin février 2025. Ce terrain multisport tout en acier galvanisé présentera une surface de jeux de 19m x 9,5m. Il sera en libre accès pour les familles.



SALLE DES JEUNES



Les travaux ont démarré le 18 novembre, leur livraison est prévue fin juin ou début août 2025, pour une mise en fonction à la rentrée de septembre au plus tard. Le nom de la salle a été choisi en concertation avec les adolescents, elle s'appellera donc tout simplement « la Maison des Jeunes ».

REMISE EN ÉTAT DE L'AIRE DE JEUX ZAC DU PRADAS



Les travaux débutés fin novembre sont terminés. Ils ont consisté au remplacement des copeaux par du gazon synthétique ainsi qu'à la plantation de 4 mûriers platane pour plus d'ombrage.

SÉCURISATION ACCÈS AU TERRAIN DE FOOT



Sécurisation du cheminement des enfants. Déplacement de la barrière pompiers et mise en place de 6 potelets démontables pour la sécurisation de l'allée des sports et ainsi éviter les bouchons lors des entraînements et le stationnement anarchique en double file.

TRAVAUX ROND POINT ARBRE DE VIE

Les travaux pour minéraliser le rond-point (afin d'éviter l'arrosage fréquent) commencés le 20 novembre sont également terminés. Ils ont consisté à la pose de blocs de pierre, ainsi qu'au nettoyage de la structure métallique et de la sculpture.

RELAMPING ÉCLAIRAGE PUBLIC



Suite à la réception des subventions Fonds Verts, Hérault Énergie poursuit le remplacement d'une grande partie de l'éclairage public de la commune par un dispositif moins énergivore, c'est-à-dire un passage en LED. Ainsi 16 candélabres ont été remplacés sur l'esplanade Jean-Moulin. Fin décembre, début janvier une quinzaine sera remplacée chemin des Écoliers. L'ensemble de ces opérations est réalisé sans dépenser le moindre euro par la Commune.

OPÉRATION 8000 ARBRES

Le Département a livré à la Commune une cinquantaine d'arbres dans le cadre de cette opération, principalement des érables. Ces derniers seront plantés dans la continuité du chemin du Pradas, et certains remplaceront la perte d'essences ici et là sur la Commune.

CAVE COOPÉRATIVE



Après une longue période de gestation, nous voici dans la phase opérationnelle des travaux de la cave coopérative.

Nous serons soumis aux contraintes et possibilités financières des collectivités qui peuvent influencer le déroulement de cette opération, mais il nous faut avancer.

L'appel d'offres conduit avec l'aide du cabinet Argetec nous a permis de désigner les entreprises, pour la phase de démolition. Le marché a été confié à 3 entreprises spécialisées sur des lots bien définis, qui consistent à :

- Démolir une partie des extensions de la cave actuelle, déconstruire l'intérieur de la cave d'origine, afin de la préparer aux futurs travaux d'aménagement,
- Déposer la toiture de la cave d'origine (sur la partie conservée)
- Réaliser un plancher connecté sous comble en remplacement (2 lots distincts gros œuvre et charpente métallique).

Lot 1 : Démolition / entreprise JM Démolition. Montant : **322 950 €HT**

Lot 2 : Gros œuvre / entreprise MK BAT. Montant : **147 800 €HT**

Lot 3 : Charpente métallique /entreprise ECIM. Montant : **332 551 €HT**

Les travaux de cette première phase démarreront début février 2025.

L'équipe pluridisciplinaire de maîtrise d'œuvre qui doit prendre en charge l'aménagement extérieur (environ 13000m²), l'équipement intérieur (centre social, salle polyvalente) a été désignée au conseil municipal du 2 décembre dernier, il s'agit de l'équipe Peytavin-Claveau De Lima (Montpellier)

Le permis de construire de cette phase opérationnelle devrait être déposé en mars 2025.

A venir

L'ÉTUDE DE LA PASSERELLE DE LA MOSSON

Une réunion sera programmée prochainement avec le bureau d'études spécialisé et le maître d'œuvre afin d'en étudier la faisabilité de la mise en place d'une passerelle entre l'arrière de la Maison Berenguer et l'esplanade.

LA DÉSIMPÉRMEABILISATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE

La candidature de la Commune de Montarnaud a été sélectionnée par le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). Ce dernier nous guidera pour la mise en place de cette opération et surtout dans le cadre des concertations avec les élèves, les enseignants, les parents, le conseil municipal des jeunes, le conseil des sages, le personnel municipal d'encadrement, les élus de Montarnaud. Ces démarches débiteront courant du mois de janvier 2025.

CADRE DE VIE

RÉUNIONS DE QUARTIER

Bilan

Les 5 réunions menées en septembre/octobre dans les différents secteurs de Montarnaud ont permis aux élus de présenter les projets et de répondre aux sollicitations des administrés présents.

Voici une petite liste non exhaustive des demandes principales soumises par les habitants et les actions proposées par la municipalité :

- 1 Effacement de certains marquages de passages piéton :
 - ➔ une campagne de marquage routier sera inscrite au budget 2025 pour repeindre l'ensemble des zones concernées sur la commune (passages piétons, lignes de stop, pictogrammes vélo...).
- 2 Difficultés de stationnement pour les résidents du centre ancien :
 - ➔ en attendant la réalisation des travaux de voirie, le signalement de quelques riverains et la surveillance de la police municipale ont permis de contacter les propriétaires de voitures-ventouses qui ont été invités à déplacer leurs véhicules en dehors des parkings du centre ancien.
- 3 De multiples signalements qui ont été depuis réglés par les services techniques :
 - ➔ Miroirs à repositionner, panneaux à réparer, aire de jeux pour enfants à entretenir...
- 4 Enfin, de nombreuses remarques concernaient le ramassage des déchets et les points de collecte, qui ont été transmis au SCH et à la CCVH.
 - ➔ Une nouvelle organisation des points de collecte est en cours d'étude et fera l'objet d'une prochaine communication.



FAITES LE MUR

Travaux

La CCVH dans le cadre du 3^{ème} Plan local de l'habitat poursuit son opération réhabilitation de façades « Faites le mur » sur 9 communes dont celle de Montarnaud.

Pour qui et pourquoi ?

- ➔ Les bâtiments inclus dans les périmètres définis (cf le croquis ci-joint).
- ➔ Logements de plus de 15 ans.
- ➔ Façades et devantures de commerce visibles depuis l'espace public.
- ➔ Propriétaires, syndic de copropriété, propriétaires exploitants de commerce ou exploitants de fonds de commerces.

Quel type de travaux ?

Corps d'enduits, réfection d'éléments de maçonnerie, peintures des ferronneries, descentes des eaux pluviales, devantures, enseignes...
Les travaux préconisés par l'architecte conseil visent un traitement qualitatif d'ensemble des devantures et des façades.

Quelles subventions et combien ?

Pour les façades : 40% du montant HT des travaux plafonnés à **4160€** par projet (CCVH).

Pour les devantures commerciales : 60 % du montant HT des travaux plafonnés à **5000€** par projet (CCVH).

Accompagnement et conseil aux propriétaires.

Le bureau d'études Urbanis est missionné pour :

- ➔ Donner des conseils techniques (un architecte préconise les travaux à réaliser).
- ➔ Fournir une liste d'artisans.
- ➔ Monter le plan de financement et les dossiers de subventions.

Contact :

Permanences : 1^{er} vendredi du mois : 9h/12h Mairie de Saint Pargoire
2^{ème} lundi du mois : 9h/12h Communauté de communes Vallée de l'Hérault
Tél : 06.65.75.01.77 - Mail : faiteslemur@urbanis.fr



RENOVISSIME

Besoin de travaux ?

Vous êtes propriétaire ? Que vous soyez bailleur ou occupant, Rénovissime peut vous aider sans condition de ressources à améliorer votre logement.

Rénovissime est un service d'accompagnement qui a été confié par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault au bureau d'études Urbanis. Il peut bénéficier des aides de l'ANAH, du Département et de la CCVH pour la rénovation des logements construits depuis plus de 15 ans.

Les enjeux du programme 2024-2027 sont les suivants :

- ➔ Lutter contre l'habitat indigne et insalubre.
- ➔ Traiter et augmenter la fonctionnalité des centres anciens.
- ➔ Répondre aux attentes sociales en termes d'habitabilité.
- ➔ Lutter contre la précarité énergétique.
- ➔ Adapter les logements aux besoins des personnes pour améliorer leur autonomie.
- ➔ Concourir à une gestion durable des ressources.
- ➔ Développer l'offre sociale des logements.

HABITAT

Besoin de travaux ?

RENOVISSIME
AIDE À LA RÉNOVIATION DE VOTRE LOGEMENT

Un conseil gratuit au service des propriétaires de la vallée de l'Hérault

Permanences d'information

Uniquement sur rendez-vous

04 67 73 61 76

www.renovissime-valleeherault.fr



Contact :

renovissime@urbanis.fr

Téléphone : 04 67 73 61 76 (lundi et mardi de 14h à 17h)

TROTTINETTE

Les règles de sécurité

Lors des différentes réunions de quartier, l'utilisation des trottinettes a été évoquée de façon récurrente.

La vitesse, le non-respect des piétons, le nombre de personnes sur une trottinette ont été fréquemment soulignés.

Se déplacer grâce à ces modes doux, est une bonne chose mais c'est encore mieux lorsque nous respectons les règles d'usages.

Pour ce faire et pendant un mois, les agents de la police municipale vont sensibiliser les usagers à la réglementation et ce, afin d'éviter des accidents. Cette phase de sensibilisation devra malheureusement, en cas d'infraction, être suivie de mesures de verbalisation.

Œuvrons pour une pratique sécurisée et respectueuse de tous les usagers de la route et des trottoirs.

Depuis le 31 août dernier, un décret visant à « protéger, dissuader et éviter les comportements dangereux » a relevé l'âge minimum de l'usage des trottinettes électriques de 12 à 14 ans. Et porté à 135 € les amendes encourues pour transport de passager ou circulation sur une voie interdite.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

RÈGLEMENTATION DES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

AMENDE ENCOURE EN CAS DE NON-RESPECT ET D'INFRACTION

Utilisation interdite aux moins de 14 ans

135€ AUX PARENTS

Passager interdit

135€

Casque audio interdit

35€

Circulation sur trottoir interdite

35€

Défaut d'assurance obligatoire

JUSQU'À 3750€

La trottinette doit être homologuée.



La trottinette doit être équipée de freins, d'un avertisseur sonore, de feux avant et arrière et d'un dispositif rétro-réfléchissant.

11€

Vitesse limitée à 25 km/h

135€

+ 1500€

si la trottinette est débridée

Port du casque conseillé, circulation sur piste cyclable ou sur routes dont la vitesse maximale autorisée est 50 km/h conseillée.

Hors agglomération, sur les routes autorisées aux EDPM*, le port d'un équipement réfléchissant est obligatoire de nuit, ou lorsque la visibilité n'est pas suffisante de jour (pluie, brouillard,...)

135€

*EDPM : Engins de Déplacement Personnel Motorisés



JEUNESSE

CMJ

Élections

Des nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes.

La campagne électorale s'est déroulée du 18 au 22 novembre pour les 27 candidats de CE2, CM1 et CM2 dont 16 filles et 11 garçons.

Les jeunes écoliers du CE2 au CM2 avaient jusqu'au 15 novembre pour répondre à l'appel à candidatures lancé par la Municipalité pour le renouvellement du CMJ. Les jeunes (8/ 11 ans) sont élus pour une durée de deux ans.



Résultats élections CMJ 2024-2026

CE2	CM1	CM2
Léane MILLON	Camille ANDRIEUX	Thaïs CARON
Simon GELIS	Nassim ABOUTAYEB	Morgan VIDAL
Kélian SIREROL	Jules GARRIGUENC	Mehdi TRABELSI
Titulaires - Suppléants		

ALSH Animations

SEJOUR NEIGE
DU LUNDI 17 AU SAMEDI 22 FEVRIER 2025
En Haute Loire (43)

Service Jeunesse Municipal

8-17 ANS

Inscription à partir du 11 décembre 2024
sur : <https://portail-famille.montarnaud.fr>

Tarifs : de 180€ à 250€
Suivant les quotients familiaux CAF

Activités : Chiens de traîneaux, ski de fond, balades en raquettes à neige, atelier pain et fromage, veillées...

Tel : 06 17 41 19 87
service.jeunesse@montarnaud.fr

ASSOCIATION FAMILIALE Caf de Trarnaud

Ville de Montarnaud

ANIMATIONS SPORTIVES

RUNNING
FITNESS
RENFORCEMENT MUSCU
REJOINS LE GROUPE !

RDV TOUS LES JEUDIS À 18H AU PRÉFABRIQUÉ À CÔTÉ DES RESTOS DU COEUR ET DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Le sport accessible à tous!

La municipalité de Montarnaud propose aux ados entre 11 et 17 ans des animations sportives, permettant aux jeunes de bénéficier au minimum d'une séance de sport par semaine encadrée par un professionnel

Gratuites et ouvertes à tous les jeunes de la commune, débutants ou sportifs confirmés, souhaitant partager un moment de détente et de convivialité !

BENJAMIN DESSART
06 75 07 62 00

ben-alsados
als.h.ados@montarnaud.fr

PARENTALITÉ

Soutien

Des actions qui se développent à Montarnaud

Dans le cadre du lancement de la Convention Territoriale Globale (C.T.G.), un diagnostic territorial a révélé un besoin urgent de soutien à la parentalité sur la commune de Montarnaud. En réponse, le service Enfance Jeunesse de la Commune de Montarnaud en collaboration avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault (CCVH), s'engage à développer des actions concrètes pour accompagner les familles.



Des actions ciblées pour les parents.

L'un des principaux objectifs de cette initiative est de créer des espaces de rencontre et d'échange pour les parents.

Deux actions phares ont été mises en place :

❶ **Atelier Contes et Comptines** : En partenariat avec l'association L'Oreille Bavarde, depuis 2023 cet atelier s'adresse aux familles avec des enfants de 0 à 3 ans. Chaque mois, des séances d'écoute et de partage de contes, devinettes, chants populaires et charades seront organisées à la bibliothèque de Montarnaud.

Ces « cercles conteurs » favoriseront également des temps d'échanges avant et après les histoires, permettant ainsi aux parents de tisser des liens entre eux.

❷ **Parents Partage** : Animé par l'association Grand'Dire, depuis janvier 2024, cet atelier mensuel propose un espace libre où les parents peuvent aborder les problématiques parentales actuelles. L'objectif est de créer un lieu d'échange, de prévention et de soutien, tout en luttant contre l'isolement des parents. Ces rencontres visent à renforcer le lien social et à consolider les relations familiales.

Ces ateliers ont plusieurs objectifs :

- Faire connaître l'action auprès des familles.
- Permettre un lieu d'échanges pour les parents, de rencontres, de prévention.
- Lutter contre l'isolement des parents.
- Favoriser le lien social.
- Contribuer à consolider, tisser, renouer le lien dans la famille.

Un réseau de soutien en construction.

En parallèle, la responsable du service Enfance Jeunesse de la Commune de Montarnaud collabore étroitement avec la coordinatrice parentalité de la CCVH et d'autres acteurs locaux pour développer un réseau de soutien à la parentalité sur les communes du Nord de la CCVH, secteur où peu d'actions sont proposées aux familles. L'objectif de ce réseau est l'interconnaissance des différents acteurs de l'accompagnement à la parentalité et de leurs actions, tout en permettant de développer des projets communs en adéquation avec les besoins des familles.

Une troisième action : le Café Parents.

Un Café Parents sur la thématique des écrans dans nos vies, animé par l'association Addictions France.



Cette rencontre permettra aux parents de discuter des enjeux liés à l'utilisation des écrans, de partager leurs expériences et de trouver des solutions adaptées à la gestion de cette problématique.

Le développement des actions de soutien à la parentalité à Montarnaud marque un tournant dans l'accompagnement des familles.

En créant des espaces d'échanges, d'écoute et de partage, la commune souhaite renforcer le lien entre parents et enfants, tout en bâtissant un réseau solide de soutien. Ces initiatives sont essentielles pour répondre aux besoins des familles et construire un avenir plus serein pour tous.

REPORT

Vincent Benchetrit

Depuis la rentrée, **Vincent Benchetrit** est le nouveau principal du collège Vincent Badie et **Nicolas Caudullo**, le nouveau directeur de l'école élémentaire.

Vincent Benchetrit,
47 ans, nouveau principal du collège.



Originaire de la région parisienne, il a été professeur d'histoire-géographie dans le Val-d'Oise, puis il a exercé deux ans dans la région comme remplaçant.

Ayant réussi en 2010, le concours des personnels de direction, il est remonté en région parisienne, dans l'académie de Créteil, durant cinq ans en tant que proviseur adjoint dans un lycée en Seine-Saint-Denis. Il a ensuite intégré le lycée Jean Jaurès de Saint-Clément-de-Rivière où il est resté neuf ans.

« J'ai su que le poste de Montarnaud était vacant et souhaitant rester dans la région pour préserver mon réseau amical et familial, j'ai postulé pour une première expérience en tant que principal de collège. Je suis très content de l'avoir obtenu ! »

Pour le principal, chaque jour est un peu une découverte, à la fois de l'équipe et du fonctionnement du collège, qui accueille 650 élèves.

« Car nous venons tous d'un lycée, mais la passation avec Madame Paillous, m'a aidé. Le bilan est plutôt positif, nous allons conserver les projets mis en place et en organiser d'autres, grâce à la quarantaine d'enseignants dynamiques ».

Et il souligne que,

« Les métiers de l'éducation sont beaux et riches, il faut toujours y croire pour pouvoir faire avancer nos élèves ».

Amoureux de la nature, mais content néanmoins de la proximité de la ville pour se promener, il aime également les animaux, le sport et en particulier le tennis. Il apprécie l'art de la table, recevoir des amis et faire de bons petits plats, ainsi que les réunions familiales.

Dans son bureau, on peut voir un tableau de Fabrice Erre, ancien professeur de géographie à Saint-Clément-de-Rivière, devenu dessinateur de BD et qui travaille notamment au journal le Monde où il réalise des caricatures dans son blog « une année au lycée ».

« En 2019, au moment de son départ de l'établissement, je lui ai demandé un dessin, qu'il s'est empressé de réaliser ».



Nicolas Caudullo

Nicolas Caudullo,
44 ans, nouveau directeur de l'école élémentaire.



Natif de Montpellier, et chimiste de formation, Nicolas Caudullo a effectué plusieurs petits boulots jusqu'en 2007 avant de passer le concours pour devenir enseignant.

Il a commencé sa carrière en région parisienne à Meaux, pendant 8 ans. Après avoir obtenu sa mutation dans l'Hérault, il a été titulaire remplaçant sur le secteur ouest, avant d'être directeur de l'école de Saint-Paul-et-Valmalle en 2022. *« Tout se passait très bien, mais à Saint-Paul, je devais concilier les fonctions d'enseignant et de directeur. Ici, je peux me consacrer totalement à ma fonction de directeur ».* Il se dit très satisfait de rejoindre cet établissement : *« C'est une grosse école avec 416 élèves répartis dans les 17 classes plus le dispositif Ulis, 21 enseignants et 10 AESH. J'ai eu la chance d'avoir un prédécesseur de haut niveau et d'hériter d'une équipe très performante et dynamique. Je ne vais pas modifier grand-chose, car je suis en accord avec ce que faisait Bénédicte, nous verrons au fil de l'année et après notre phase d'observation, mais je savais que c'était une école faite pour moi ! »*

Instaurer la continuité.

Maintenir un climat scolaire de bienveillance, d'empathie et de respect entre enfants, parents d'élèves et enseignants, est la ligne de conduite qu'il s'est définie. Des valeurs véhiculées par son sport de prédilection, le rugby :

« J'occupais un peu tous les postes, mais surtout celui de demi de mêlée, j'ai dû malheureusement arrêter suite à une blessure ».

Marié, papa de deux filles, il aime beaucoup les jeux de société.

« J'apprécie au moins une fois par semaine de retrouver des amis autour de jeux de stratégie ».

RAITS



Chloé Crès Clément une graine de championne



Cette jeune vététiste, âgée de 16 ans enchaîne les performances et victoires ! Elle habite Montarnaud depuis 11 ans, et depuis son plus jeune âge, elle exerce sa passion : le vélo !

« Je fais du VTT depuis l'âge de 6 ans au club de Saint Georges d'Orques ».

En 6^{ème}, elle entre à la section sportive du collège de Montarnaud et à 12 ans, elle passe aux choses un peu plus sérieuses avec un entraînement régulier, au moins trois fois par semaine et enchaîne les compétitions : les TRJV, trophée régional du jeune vététiste (région Occitanie) et sélection TFJV : trophée français du jeune vététiste. « Mon papa pratiquait ce sport et j'ai voulu le tester, au départ pour m'amuser. Et puis les résultats sont arrivés ! J'adore m'entraîner tous les jours, en parallèle grâce à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) avec le collège, j'ai été sélectionné en championnat de France ».

Actuellement en 2nd sport étude au lycée Jean Mermoz à Montpellier, son emploi du temps aménagé lui permet de poursuivre ses entraînements et de s'essayer à d'autres disciplines, comme par exemple le trial :

« J'ai été sélectionnée en équipe de France la première année où j'en ai fait ! L'été 2023, j'ai participé également aux jeux mondiaux de la jeunesse à Bilbao, où j'ai terminé treizième ».

Mais Chloé ne s'arrête pas là, en 2023 au club de Murviel-lès-Montpellier, elle se met à l'enduro.

Elle remporte le FISE en 2023, dans la catégorie des moins de 15 ans et le titre de championne de France de trial, dans la catégorie jeune, la même année. En dépit de son jeune âge, Chloé fait preuve d'une incroyable détermination et d'une rigueur sans faille, le tout accompagné d'une sagesse bien dosée « Se faire plaisir avant tout ! Se mettre aucune pression, mais donner son maximum. Il faut rester lucide et se dire qu'il ne s'agit que d'un sport. Savoir s'amuser tout en sachant gérer ses objectifs ».



Pendant la période de la crise sanitaire, Chloé ne s'est pas arrêtée pour autant :

« Mon père ne travaillant pas les après-midis, nous avons suivi un programme d'entraînement mis en place par la Fédération Française de Cyclisme. Nous avons des séances de renforcement musculaire. Nous avons construit une zone de trial dans le jardin, un tremplin à l'extérieur où j'ai appris à sauter de plus en plus loin... Nous filmions ma progression et effectuions des montages vidéo. Cette période difficile a été égayée par ces moments de partage sportifs. A la sortie, j'étais plus que jamais convaincu que le vélo et le cyclisme en compétition étaient ma passion pour toujours, ma vie c'est le vélo ! »

Chloé suit des préparations mentales et physiques pour obtenir de meilleurs résultats, elle réalise un entraînement quotidien :

« Je fais beaucoup de musculation, de vélo de route : au minimum 50 km et surtout de la technique afin d'être le plus à l'aise possible sur le vélo ».

Elle a su trouver le parfait équilibre entre sa vie d'adolescente et sa passion.

« Mes copains sont tous des sportifs avec les mêmes contraintes, donc ça se passe bien. Après, certains garçons n'aiment pas trop voir les filles devant eux, lors d'une compétition, mais le vélo reste bon esprit ! » dit-elle en rigolant.

Chloé explique son premier podium en coupe de France à Nice :

« Je me souviens l'avoir réalisé sans frein car je les avais cassés la veille... J'ai pris le départ pour 7 km, dans des conditions météo pas top, il y avait beaucoup de boue, après avoir plu, mais je suis quand même arrivée 2^{ème} ».



Cette jeune vététiste poursuit son rêve, elle a remporté le 27 octobre dernier, la coupe de France de VTT enduro en catégorie cadette à L'Île-Rousse en Corse. Quand on lui demande comment elle voit son avenir, elle répond sans hésiter :

« Je vise les JO mais seulement dans 8 ans, pour l'instant, je vais encore plus m'entraîner pour les championnats du monde ».

Palmarès 2024 :

Vice-championne de France d'Enduro.

Trois titres de Championne d'Occitanie.

Podium au Trophée de France des Jeunes Vététistes.

Victoire en coupe de France d'Enduro.

Au total 17 podiums dont 13 victoires.

VIE ASSOCIATIVE

LES MINI POUCES

Nouvelle association



Un petit groupe d'assistantes maternelles de Montarnaud ont décidé de créer une association pour mieux servir les intérêts des enfants.

Angélique Le Roy est l'une d'entre elles, Montarnéenne depuis 21 ans et très attachée à la commune, elle exerce ce métier depuis 13 ans :

« Nous sommes un groupe d'une dizaine d'assistantes maternelles très actives et dynamiques, nous mettons en place beaucoup d'animations et un jour, nous nous sommes dit : les filles ça serait bien de monter une association non ? »

Cette nouvelle association leur permettrait d'être davantage reconnues et surtout de pouvoir se réunir en intérieur.

« Car toutes nos activités : fabrication de masques, pour Noël, Halloween, le Carnaval, Pâques, nos ateliers chansons et lectures, nous les réalisons dans des parcs. Nous aimerions avoir une salle à notre disposition une à deux fois par semaine, d'où notre volonté de créer cette association ».

Angélique et ses consœurs mettent en place toutes ces actions par amour du métier, mais aussi pour éviter l'isolement dû à leur profession et favoriser la sociabilité des enfants. *« Nous nous connaissons bien depuis 10 ans, nous sommes devenues amies, il y a une entente, un feeling, nous avons nos caractères distincts mais la même optique : faire des choses sympas pour le bien-être des enfants, l'idée est de pouvoir se réunir toutes et réfléchir à des actions et thématiques ».*

Présidente : Angélique Le Roy
Trésorière : Audrey Fabreguettes
Secrétaire: Sandra Chantrel



HARMONIE DANSE

Une passion familiale



La compagnie Harmonie Danse a vu le jour en Septembre 1981, à l'initiative d'Annie Grau, responsable artistique et pédagogique de l'école. Aidée de ses deux filles, Laure et Fanny, elle développe une école de qualité et de renommée nationale.

Ces trois professeurs vous proposent, pour tous les âges et pour tous les niveaux, des cours de Classique, Jazz, Modern'jazz, Contemporain, Hip Hop, Zumba, Cabaret et Eveil (pour les enfants de 3 à 5 ans).

La compagnie qui a fêté ses 40 ans l'an dernier, a instauré une école à deux vitesses avec une section Loisirs et une section concours. Fanny Magot est professeur de danse :

« Ma mère, professeur de danse, a créé l'école, nous l'avons rejointe ma sœur et moi ainsi que ma nièce, c'est une histoire de famille ! Nous avons tous baigné dedans. Je ne me suis jamais posé la question de ce que je ferais plus tard ! je fais de la danse depuis l'âge de 2 ans et demi. La danse, c'était tout le temps à la maison et ça continue car mes deux filles en font ainsi que mon neveu. Ma maman à 73 ans est toujours là, mais plus pour le côté administratif, mais cela reste son école ».

L'association dont le siège est à Fabrègues (270 élèves) a ouvert une antenne à Montarnaud depuis la rentrée de septembre.

Sélectionnée pour le concours européen de la danse à Rome début novembre, la compagnie a décroché la 2^{ème} place du podium en jazz et la 3^{ème} place en autre styles.

Lieu : Salle des fêtes
Lundis : 17h15/ 21h30
Mercredis : 10h15/12h15 et 13h45/ 16h
Tarif pour les 3/8 ans : 220€ année
Adultes : 250€
06.59.07.14.16

TAIJI

La méditation en mouvement



Le président de l'association Monarc, Phousith Norodom a lancé depuis la rentrée un atelier d'initiation au Taiji.

« Le TAIJI est une recherche de l'énergie, il est surtout pratiqué pour se maintenir en forme. Cet art martial ancestral d'origine chinoise est un mélange de mouvements lents et fluides, mêlant respiration et méditation. Le TAIJI est régénérant, il apporte beaucoup de mieux-être, de la souplesse, c'est une autre façon de vivre ».

Ces enchaînements peuvent atteindre jusqu'à plus de 100 mouvements. C'est un véritable enrichissement du corps et de l'esprit.

En tant qu'exercice, les gestes peuvent être faits avec plus ou moins de vitesse ou de force sans provoquer le choc nocif aux articulations. C'est excellent pour le cœur et les poumons ou pour faire travailler les muscles.

Le TAIJI permet aussi de reposer l'esprit. Les mouvements lents et la maîtrise de l'esprit aident à se détendre et permet de se recentrer sur soi-même.

Lieu : salle des fêtes
Les lundis de 14h30 à 16h30.
Tarif : 30€ l'année
Contact : 06.32.05.15.95

MUAY THAI 34

Victoire

La ville de Fitou a accueilli début novembre les championnats régionaux d'Occitanie de kickboxing, organisés par la Ligue d'Occitanie des Sports de Contact et Disciplines Associées, rassemblant environ 200 participants.

Louis Fouquet, 18 ans, du club Muaythai 34 Montarnaud, a remporté le titre en catégorie Senior -57 kg. Grâce à cette victoire, Louis est qualifié pour le championnat de France où il représentera la ville de Montarnaud au niveau national.



Le prochain événement pour le club se tiendra le 10 janvier à Saint-Lys pour le championnat régional de K1, concernant les catégories juniors, seniors et vétérans.

ESPOIR POUR UN ENFANT

Colonne

La colonne textile et chaussures installée auparavant sur le parking de la Mairie a été déplacée et installée devant le local de l'association.

Pour rappel, elle est disponible 24h/24 pour vos dépôts et ce n'est pas une poubelle !

Seuls les vêtements et chaussures propres et en bon état doivent y être déposés.

Respectons le travail des bénévoles qui doivent récupérer et trier les dons.

Il est également interdit de stationner devant la devanture !

Horaires et jours d'ouverture :
Pour le dépôt :
mardi matin de 9h à 11h
Pour la vente :
Ouverture les mercredis et samedis matin
de 9h à 12h



SOLIDARITÉ

OCTOBRE ROSE

Merci !

Grâce à vous cette nouvelle édition a été une nouvelle fois couronnée de succès !

30 enfants et 85 adultes ont participé à la course et votre générosité s'est encore distinguée avec la vente de parapluies et d'éventails le jour même. La somme récoltée s'élève à **875€**, comprenant les inscriptions et les ventes.

De leurs côtés les commerçants de Montarnaud qui proposaient à la vente ces produits ont récolté : **436,80€**.

L'association Gymformplus a récolté auprès de ses adhérents la somme de **250€** et l'association Montarnaud Handball Club à récolté **330€**

Enfin, la vente à l'accueil de la Mairie s'élève à : **225,60€**.

Le montant du chèque remis à la Ligue contre le cancer s'élève à : 2120€.



MOVEMBER

Succès

Pour cette 1^{ère} édition après Octobre rose, Monique Teissier, l'élue déléguée aux festivités et aux sports a lancé l'opération Movember pour sensibiliser le public aux problèmes des maladies de la prostate.

Chaque année au mois de novembre, les hommes sont invités à se laisser pousser la moustache afin de vulgariser les maladies masculines telles que le cancer de la prostate.

La Commune de Montarnaud a décidé de se rallier à cette cause, celle du bien-être physique, en organisant deux courses, moyennant une participation entre 5€ et 7€ et le port de moustaches !

Des fonds qui seront reversés à l'Anamacap, première association nationale de lutte contre le cancer de la prostate.

Hérault Sport, fidèle partenaire était entouré de l'association Gymformplus qui avait en charge les inscriptions et l'association la Sauce Festiv' s'est chargée de la petite restauration.

Au total : 70 participants aux courses et 356€ récoltés.



TÉLÉTHON

Grâce à votre générosité !

Merci à tous, les commerçants de la commune, les clubs et associations sportifs, les Montarnéens, les élus membres du CCAS...

MHBC, ASMPV, BADMINTON, Boxe MUYTHAI, Gym Form+, Ecole de musique CCVH, Rando Montarnaud, Groupe JAZZBAND...

Montant total récolté : 3578.76€.

Une somme qui dépasse celle de l'an dernier.



BOURSE AUX JOUETS

Noël pour tous

Pour que Noël soit synonyme de partage et de bonheur pour tous les enfants, la commune a organisé pour la première fois, une bourse aux jouets.

Un fois de plus grâce à votre générosité sans faille, vous avez été nombreux à remplir la hotte du Père Noël en faisant don de nombreux jouets.

La distribution le jour du marché de Noël, le samedi 7 décembre, a égayé le visage de nombreux enfants.

Merci à vous !



CULTURE...

BILAN

Hélène Bonnier, adjointe à la Culture, dresse un bilan très positif de 4 années de programmation culturelle et annonce les événements pour la nouvelle saison 2025.



Théâtre

« Mon leitmotiv pour la programmation théâtrale est le « circuit court sans court-circuit ». Je recrute des troupes locales d'amateurs principalement, en réalisant un repérage méthodique du registre classique au contemporain et en mesurant la meilleure empreinte carbone ».

À ce jour, 8 troupes ont pu se déplacer et se présenter à Montarnaud.

20 représentations à la salle des fêtes ou au Terrain de Tambourin ont réuni plus de 1500 spectateurs venus de Montarnaud, d'Occitanie et d'ailleurs.

Le théâtre est un formidable vecteur de partage de valeurs, d'émotions et de rires. Vive le théâtre !

Cinéma en partenariat avec CinéPlan. Cinéma Itinérant Professionnel.

Les séances de cinéma sont programmées tous les deuxièmes samedis du mois pour le public jeunesse à 18h30 ou adultes à 20h30 en alternance. Les films en sélection sont accessibles après la 5^{ème} semaine de sortie nationale en salles. La fréquentation d'une séance est très variable, de 15 à 200 personnes pour une projection sous les étoiles en été au Terrain de Tambourin.

Bibliothèque Municipale

Une grande partie du programme culturel se déroule à la Bibliothèque Municipale, Allée Jean-Moulin, avec ses animations nombreuses pour petits et grands : spectacles, Partir en Livre, club lecture, festivals de films, expositions, jeux de rôles, échecs, ateliers numériques, stop motion et escape game...

École de Musique Intercommunale

À la suite de l'inauguration de l'Antenne de Montarnaud située Avenue de Font Mosson le 06 Juillet 2021, de nombreux concerts se sont déroulés dans les nouveaux locaux, à la Salle des Fêtes et la Chapelle.

La Chapelle Notre-Dame-Du-Fort, nouvel Espace Muséal & Culturel (E=MC), a été ouverte en 2021 après de nombreuses années de fermeture et a accueilli un public venu en nombre aux événements programmés des Journées Européennes du Patrimoine.

Prêts pour de nouvelles aventures en 2025 ?

Pensez d'ores et déjà à noter les futurs événements culturels municipaux.

21 juin / 22 septembre 2025.

Exposition Photographique Grands Formats en plein air « **L'été en Vallée d'Hérault** » en partenariat avec Iso Photo. Pour la 3^{ème} année consécutive, les visiteurs pourront aller à la découverte du patrimoine culturel.

20 et 21 septembre 2025.

Journées Européennes du Patrimoine 2025

42^{ème} Édition - sur le thème « Patrimoine Architectural ».

Avec toujours le même objectif de montrer au public la richesse du patrimoine Montarnéen à travers une série de rendez-vous inédits, de visites insolites et d'ouvertures exceptionnelles.

Au programme, randonnée, balade gourmande, concert à la Chapelle, théâtre et jeu de piste familial « Le Trésor des Bardots ».

Pour les années à venir, la Municipalité continuera d'offrir un accès à toutes formes de culture et renforcer les liens entre les habitants de toutes générations de Montarnaud et de ses environs.

Avec mes chaleureux remerciements aux associations Montarnéennes et aux services municipaux qui contribuent au succès de ce programme.

Vive la CULTURE POUR TOUTES ET TOUS !

Pour l'agenda précis des activités culturelles municipales, consultez régulièrement les panneaux électroniques, les panneaux d'affichage municipaux, le Mag, les réseaux sociaux, les sites internet Ville de Montarnaud, de la CCVH, de l'Office de Tourisme Intercommunal Saint-Guilhem-le-Désert Vallée de l'Hérault, l'application Panneau Pocket,...

Renseignements - Mairie de Montarnaud

04 67 55 40 84

contact@montarnaud.fr



CULTURE...

THÉÂTRE

Pour la clôture du
Festival en bibliothèques
Mots Parleurs 2025
5^{ème} édition
09 février à 17h00
Le Colonel Oiseau
Théâtre Populaire Vallée de
l'Hérault.



Journée Mondiale du Théâtre

3^{ème} saison.
Trois représentations tout public.

28 mars à 20h30
Un Hamlet de moins
Théâtre des 13 vents
en itinérance.



29 mars à 20h30
Jacques a dit
Compagnie Tous Azimuts.



30 mars à 18h00
La Terrasse
Compagnie Tous Azimuts.



BIBLIOTHÈQUE

Bibliothèques de la Vallée de l'Hérault : la gratuité pour tous dès 2025 !



Développer les collections des bibliothèques du territoire, proposer des animations culturelles et numériques, assurer le service de navette des prêts, concevoir le festival culturel Mots parleurs, l'activité du réseau intercommunal des bibliothèques est multiple et son action en faveur des habitants se consolide avec :

Dès le 1^{er} janvier 2025, la mise en place de la gratuité pour tous !

Faire des bibliothèques des lieux de vie accessibles au plus grand nombre.

Tous les habitants de la vallée de l'Hérault (et plus seulement les moins de 18 ans) pourront accéder aux collections des bibliothèques du territoire de la vallée de l'Hérault gratuitement (livres, BD, CD, DVD, jeux...).

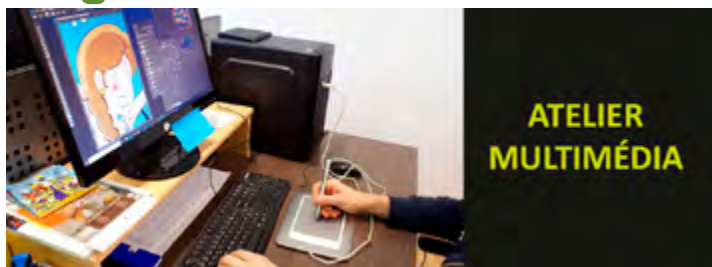
Expérimenté dans plusieurs territoires, le choix de la gratuité a démontré un impact significatif sur la fréquentation des bibliothèques. Pour la CCVH et les 24 communes membres du réseau, faciliter l'accès au plus grand nombre, des plus jeunes au moins jeunes, c'est avant tout positionner les bibliothèques comme des espaces de culture et de partage.

Une action au plus près des communes

Rappelons qu'en vallée de l'Hérault, le réseau des bibliothèques c'est : dix huit bibliothèques, trois médiathèques, trois points relais et près de 130 000 documents à emprunter mais aussi une programmation culturelle riche et variée (ateliers, projections, concerts, spectacles, conférences, expositions...).

BIBLIOTHÈQUE

Programme



En 2025, une fois par mois le mercredi matin, des ateliers multimédia sont proposés.



Atelier Repair Café Numérique.

Mercredi 15 janvier de 10h à 12h.

Venez résoudre vos problèmes numériques (tablette, téléphone, ordinateur) lors de cet atelier convivial.
Ouvert à tous - Sans inscription.



9^{ème} Nuits de la lecture 2025

Samedi 25 janvier de 14h à 17h.

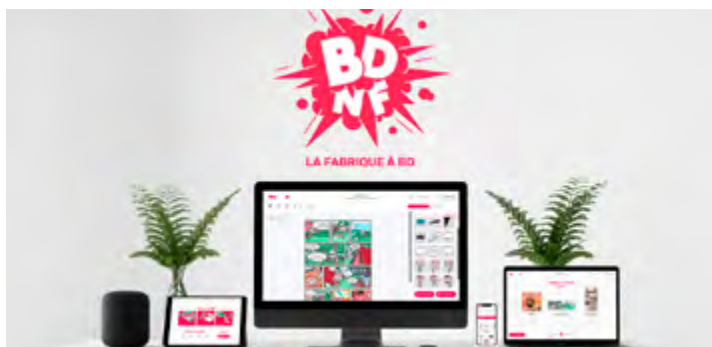
L'équipe de la bibliothèque vous invite à participer à cette manifestation nationale dont la thématique de cette année met à l'honneur « Les Patrimoines ».

Venez lire le passage d'un livre que vous avez aimé, partager un coup de cœur ou tout simplement écouter...

Seront présents :

- Les Petits Champions de la Lecture des classes CM1 CM2 de l'école élémentaire
- Le T.P.V.H. (Théâtre Populaire de la Vallée de l'Hérault) qui fera une lecture d'extraits sur le thème de l'année.

Tout public



Atelier Création de BD avec BDNF

Mercredi 5 février de 10h à 12h.

Découvrez le logiciel BDNF et créez votre propre BD !
À partir de 5 ans (accompagné) ou 8 ans en autonomie.
Ouvert à tous - Sans inscription.



Festival des Mots Parleurs
Dimanche 9 février de 17h à 19h30.



Festival International du Film d'Éducation

Vendredi 7 mars de 19h à 21h.

La bibliothèque en partenariat avec la CCVH et les CEMEA vous proposent, une projection de courts.
Découvrez la sélection faite par des jeunes de CM2 et de 6^e deux courts surprises ainsi que la projection d'un court métrage réalisé par les jeunes de la salle ados.
Grignotages prévus pour plus de convivialité !
À la salle des fêtes.
Adultes et enfants à partir de 10 ans
Sur inscription au 04 67 55 48 16



Atelier Se Filmer pour les Réseaux.

Mercredi 12 mars de 10h à 12h.

Apprenez à réaliser de petites vidéos pour les réseaux sociaux et sensibilisez-vous à l'image en ligne.
Ouvert à tous - Sans inscription.



Prix Mangawa.

Mercredi 26 mars de 14h à 16h.

Discutons des mangas que nous avons préférés avant le vote final !
Pour les participants au prix. - 11-14 ans
Sur inscription au 04 67 55 48 16

PAROLE À...

Tribune de l'opposition

Que se passe-t-il dans de la majorité ?

Après avoir omis de convoquer l'opposition, le Maire oublie de convoquer un élu de son groupe. Pourtant ce conseiller mis à l'écart avait le sens de la mesure, savait analyser des situations complexes pour en extraire l'essentiel et les restituer avec simplicité. Son défaut est d'être authentique et de livrer ses analyses mêmes quand elles ne sont pas conformes à celles du Maire.

Pour retrouver sa liberté de parole, il a dû démissionner de l'exécutif. Un comble au sein d'un groupe démocratique.

Cet édile pensant être libre de parler s'est vu rappeler à l'ordre (moral) par le Maire durant un conseil municipal.

Mais il n'est pas le seul dans le groupe majoritaire à vouloir contredire les décisions du Maire.

D'autres choisissent des voies plus discrètes pour dénoncer les choix du Maire auxquels ils n'adhèrent pas et nous les soutenons de bon grès si la cause est juste.

Est-ce cela la démocratie aujourd'hui ?

Sois d'accord ou tais-toi.

Montarnaud Ensemble

Tribune de la majorité

Notre équipe, c'est la démocratie participative en action.

Vous êtes venus nombreux à notre rendez-vous de la rentrée d'automne. L'équipe municipale s'est déplacée dans les différents quartiers de Montarnaud pour partager les informations directement et échanger sur les difficultés rencontrées au quotidien par chacun.

De nombreux sujets ont été discutés : l'évolution du village, l'avancée des grands chantiers, la problématique des déchets et le coût toujours plus élevé de la TOM. Les élus ont pu répondre en direct.

Ces rencontres nous ont permis de collecter vos retours d'expérience sur la mise en place des déplacements doux qui garantissent à chacun une circulation piétonne ou cycliste en sécurité dans le village. Vos remarques sont constructives. Merci de votre participation, nous vous espérons encore plus nombreux aux prochaines rencontres.

La rentrée a aussi été riche en manifestations sportives et culturelles. Vous avez répondu présents.

Nous avons à cœur de préserver l'esprit village de Montarnaud et de vous proposer des événements qui permettent rencontres et échanges et qui renforcent la cohésion.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Montarnaudcvous

Comptes-rendus des Conseils Municipaux

Séance du 13/09/2024

Adoption :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juin 2024.
- Dénomination de voie.
- Modification du tableau des effectifs.
- Convention de partenariat avec l'association Montpellier Hérault pour le dépistage du cancer du sein.
- Syndicat Centre Hérault/présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets sur l'exercice 2023.
- Communauté de communes Vallée de l'Hérault/présentation du rapport d'activité pour l'exercice 2023.
- Communauté de communes Vallée de l'Hérault/avenant n°1 à la charte du réseau intercommunal de la lecture publique.
- Hérault énergies/approbation du procès-verbal actant la reprise de la compétence investissement de l'éclairage public.
- Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage avec le Département de l'Hérault pour la réalisation de travaux routiers sur la route départementale n°111E1.
- Attribution des marchés de l'opération de construction d'une maison des jeunes.
- Cession gratuite à la commune des parcelles AM153 et AM165 sises montée des Pouses et avenue Gilbert séné.
- Avenant n°1 à la convention de projet urbain de partenariat avec la société Hectare pour le Bois du Château.
- Renouvellement de l'adhésion de la commune à la charte des lieux d'accès multimédia.

Séance du 7/10/2024

Adoption :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 16 septembre 2024.
- Attribution d'une subvention à l'association « le sourire de Laetitia » dans le cadre de l'opération mairies à vélo.

- Convention d'autorisation de la commune avec Hérault Énergies pour des travaux d'investissement sur le réseau d'éclairage public à l'esplanade Jean-Moulin.
- Attribution des marchés de l'opération de requalification de l'entrée sud de la commune-route de Saint-Paul-Et-Valmalle.
- Convention de financement avec l'éducation nationale dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique.
- Convention de partenariat avec le collège Vincent-Badie pour la réalisation d'une activité d'animation menée avec le service jeunesse.
- Tarifs municipaux.
- Budget principal 2024/décision modificative n°1.
- Tarifs de la restauration collective scolaire à compter du 1er janvier 2025.
- CCVH/Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service des déchets.
- CCVH/Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif.

Séance du 6/11/2024

Adoption :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 7 octobre.
- Modification du tableau des effectifs.
- Convention d'emploi avec les Francas de l'Hérault.
- Attribution du marché de démolition de la cave coopérative.
- Rétrocession à la commune des voiries et réseaux de la ZAC du Pradas-Tranche 2+ tranche 3 phase A.
- Détermination de la longueur de voirie municipale.
- Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025.
- Convention avec le collège Vincent Badie pour l'usage gracieux des structures sportives communales.

RETOUR EN IMAGES

21 et 22 septembre



Merci aux 150 participants des Journées Européennes du Patrimoine. Randonnée sur le Chemin de Compostelle, balade gourmande sur les rives de la Mosson, sélection de jeux à la bibliothèque, théâtre par le « Théâtre Populaire de la Vallée de l'Hérault » et Concert du Trio Kinsa à la Chapelle.

Du 30/09 au 5/10



Gymnastique, randonnées, ateliers cuisine, échanges intergénérationnels étaient au programme de cette semaine bleue. Une belle semaine de rencontres entre anciens et jeunes.

Samedi 5 octobre



Merci d'avoir participé une nouvelle à la matinée citoyenne de ramassage, pour un village encore plus propre ! Vous avez été encore une fois nombreux à partager ce moment de citoyenneté et de convivialité.

Mercredi 9 octobre



Découverte des fossiles marins réalisés à la bibliothèque avec l'association « Demain la Terre ». Les enfants ont participé à la création et au moulage de fossiles.

Du 14 au 18 octobre



Les 435 enfants de l'école élémentaire ont pu durant toute la semaine découvrir différentes saveurs dans le cadre la semaine du goût. Ils ont dégusté des saveurs antillaises, basquaises, indiennes ou encore espagnoles.

Mercredi 16 octobre



Atelier origami. Les enfant ont appris l'art du pliage ! À la bibliothèque.

Lundi 11 novembre



Cérémonie du 11 novembre avec l'association des combattants ACPG-CATM-OPEX de Montarnaud, en présence des élèves membres du Conseil Municipal des Jeunes, pour un moment de recueillement et de commémoration.

Samedi 16 novembre



1^{ère} édition de Movember, une course pour sensibiliser le public aux problèmes des maladies de la prostate.

Dimanche 17 novembre



Chansons d'hier et d'aujourd'hui avec Jean Herrero (chant et guitare) et Emile Pellegrino (accordéon numérique).

Du 29 au 30 novembre



Merci à tous : Montarnéens, associations, clubs sportifs et commerçants pour votre mobilisation à cette nouvelle édition du Téléthon.

AGENDA

JANVIER

Samedi 11 à 11h30



Vœux du Maire et des membres du Conseil Municipal à la salle des fêtes.

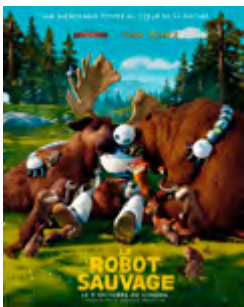
Samedi 18 de 17h00 à 20h00

Spectacle de Noël de l'association Moov'in de Marie Cogan, salle des fêtes.

Dimanche 19 à 15h00



Loto organisé par l'association Zoom photo à la salle des fêtes.



CINEMA

Tarif unique : 5€, vente des billets 30 min. avant la séance.

Samedi 11 janvier

Salle des fêtes à 18h30



Samedi 11 janvier

Salle des fêtes à 20h30

Programmation à venir.

Samedi 8 / 02
Samedi 8 / 03

FÉVRIER

Vendredi 7 à 18h00

Loto organisé par le Club de tennis de Montarnaud à la salle des fêtes.

Dimanche 9 à 17h00

FESTIVAL EN BIBLIOTHÈQUES

Théâtre

Le colonel Oiseau

Théâtre Populaire de la vallée de l'Hérault

dimanche 9 février à 17h
Salle des fêtes MONTARNAUD

Réservation sur www.billetweb.fr ou au 04 67 55 48 16

Théâtre - Salle des Fêtes.

Pour la clôture du Festival en bibliothèques Mots Parleurs 2025 - 5^{ème} Édition : Le Colonel Oiseau. Théâtre Populaire Vallée de l'Hérault.

Samedi 15 de 16h00 à 23h00

Stage de danse de l'association Corpus Anima à la salle des fêtes.

Vendredi 28 de 14h00 à 19h00



Don du sang à la salle des fêtes.

MARS

Les 1 et 2 à 9h00

Rendez-vous autour des belles 4 roues avec la traditionnelle Balade cévenole. Parking salle des fêtes.

Dimanche 16 à 15h00

Loto organisé par l'ASMPV à la salle des fêtes.

MARS

Du 28 au 30

Journée Mondiale du Théâtre.

Vendredi 28 Mars 2025 à 20h30
Montarnaud - Salle des Fêtes

Un Hamlet de moins
de Nathalie Garraud et Olivier Saccomano

Spectacle tout public à partir de 15 ans, offert par la Municipalité.

Inscription obligatoire en Mairie 04 67 55 40 84 - contact@montarnaud.fr

Depuis le 1^{er} février dans le cadre de l'itinérance du théâtre de la Vallée de l'Hérault - Théâtre dramatique de la Vallée de l'Hérault

TA présente

Une comédie de Marc Fayet
Mise en scène : François Escobar

JACQUES A DIT

MONTARNAUD
29 MARS 2025
20H30

TA présente

LA TERRASSE

Une comédie de Jean-Claude CARRIÈRE

30 mars 2025
18h
Entrée en libre accès

MISE EN SCÈNE : FRANÇOIS ESCOBAR

Thierry BLAZY
Jean BRUNEL
Nathalie CALMES
Olivier de MAUREPAS
François ESCOBAR
Emilie QUERCIA
Karle TIRAT